

Le sujet a été admis ayant en sa faveur le nombre de voix exigé par les Constitutions.

Marie Saint-André, assistante générale
Marie Sainte-Thérèse

Marie Saint-Paul
Marie Saint-François

DOC. XVII

DES LETTRES DE LA SERVANTE DE DIEU, 1828-1836. — Des originaux conservés aux *A. G. Rome*.

Les écrits de la Servante de Dieu parvenus jusqu'à nous sont les suivants : *a*) 16 lettres envoyées aux membres de sa famille ; *b*) les pages 43-46 du Registre de l'Association ; *c*) la majeure partie des livres de caisse I et II ; *d*) des notes variées détachées ou ajoutées aux factures ; *e*) la Règle approuvée en 1838 (copie).

Diverses causes ont contribué à faire disparaître certains documents dont nous connaissons l'existence et, sans doute, d'autres que nous ignorons. Nous savons, par exemple, que la Servante de Dieu écrivait fréquemment au Père Coindre (cf. Doc. XVI, C, 1, b, p. 302) ; *a*) d'autre part, nous ne savons pas si le Père Coindre conservait ou détruisait ces lettres ; *b*) toutefois, les tristes circonstances de sa mort à Blois causèrent la perte d'une partie de sa correspondance ; *c*) à la demande de la Servante de Dieu, Mgr Mioland écrivit une biographie du Père Coindre, dont le manuscrit est conservé à Fourvière (cf. lettres du Père Ballet au Père F.V. Coindre, le 2 février 1856, aux Archives des Frères du Sacré-Cœur à Rome), mais après la révolution de 1848, elle disparut ; *d*) à cause de l'expulsion des ordres religieux de France en 1902, plusieurs autres documents furent perdus. Les lettres de la Servante de Dieu aux religieuses des communautés de Belleville, de Monistrol et du Puy ainsi que celles de Mère Saint-André et des autres premières religieuses ne furent pas conservées.

Nous avons réuni dans ce Document les 16 lettres que les membres de la famille de la Servante de Dieu conservèrent comme des reliques, et que les descendants cédèrent à la Congrégation pour le procès diocésain. Nous les avons divisées en 5 groupes selon l'argument principal ; une note d'introduction précède chaque groupe et chaque lettre.

1

Lettre à la nièce Élisabeth Mayet concernant la mort de deux religieuses, le 11 septembre 1828.

Parmi les lettres de la Servante de Dieu qui ont été conservées, celle que nous publions ici est l'une des plus intéressantes, parce qu'elle nous permet de voir sa piété, son esprit

surnaturel et, en même temps, de découvrir la bonté de son coeur affectueux et reconnaissant soit envers les religieuses, soit envers les membres de sa famille.

La lettre porte la date du 11 novembre 1828 et est adressée à Élisabeth Mayet, fille de Jean-Baptiste et d'Élisabeth Thévenet. Cette dernière fut pensionnaire à Fourvière et il semble qu'elle ait voulu se faire religieuse, mais elle en fut empêchée pour des raisons de santé. Elle se donne à la peinture et l'on conserve encore certains portraits de famille, parmi lesquels il y en a deux de la Servante de Dieu. Un de ces portraits est conservé à Rome, à la maison de Via Flaminia. Les portraits des parents et de la soeur Emma se trouvent à présent dans les familles de leurs descendants. Élisabeth se trouvait alors chez sa soeur Aline, mariée l'année précédente avec M. Auguste Nicod ; ils résidaient à Arpent (Ain), où la lettre fut adressée.

Mgr Montagnac, dont on fait mention, était l'un des prêtres qui fondèrent la Société des Missionnaires en collaboration avec le Père Coindre (Doc. X, *intr.*, p. 245). Il fut ensuite vicaire général au Puy et demeura toujours un grand ami de la Congrégation de Jésus-Marie.

La Servante de Dieu fait allusion au fait qu'elle traversait une période de peines et de croix sans nombre. Nous n'avons pas suffisamment de documents pour pouvoir préciser toutes les peines et les épreuves dont fait mention la Servante de Dieu, mais nous pouvons en signaler quelques-unes. L'expression « cette année » doit être prise dans un sens général, et ne signifie pas une époque de douze mois. Le point de départ serait la mort du Père Coindre avec toutes ses conséquences, ce qui causa une grande peine à la Servante de Dieu. Énumérons en ordre chronologique les faits auxquels se réfère la Servante de Dieu.

- 1826 1° Mort du Père Coindre : (Doc. XXVII, p. 582-587).
- 2° Sortie de Mère Saint-Pierre : (Doc. XV, 4, p. 267).
- 1827 3° Fondation des Soeurs de Saint-Joseph à Belleville, ce qui donna lieu à des dissensions avec le curé et, conséquemment, la fermeture de la maison : (Doc. XV, 5, p. 268).
- 1828 4° Liquidation de la question avec la veuve Dioque (Mère Saint-Pierre) qui durait depuis sa sortie de la Congrégation : (Doc. XV, 5, p. 268).
- 5° Éléonore Thévenet, soeur de la Servante de Dieu, dut abandonner définitivement la Congrégation de la Nativité. Elle avait été déchargée du supérieurat de la maison de Grenoble, à cause de dissensions survenues entre la fondatrice et l'évêque, ce qui causa la séparation de la communauté de Grenoble d'avec celle de la Congrégation de la Nativité, ce qui donna lieu à une nouvelle famille religieuse, la Providence de Corenc (cf. L. CRISTIANI, *Madame de Franssu, fondatrice de la Congrégation de la Nativité de N.-S., 1751-1824*, Avignon 1926).
- 6° Grave maladie de la Servante de Dieu et de deux autres religieuses.
- 7° Mort, en juillet, de Mère Saint-Borromée, jeune enseignante dotée de rares qualités (Doc. IV, 2, note 69, p. 159).

8° Mort de Mère Saint-Xavier (Doc. XI, *intr.*, p. 251), assistante générale, une des premières compagnes de la Servante de Dieu.

Aline, Claude et Tonny, dont il est fait mention dans la lettre, sont soeur et frères d'Élisabeth, nièce et neveux de la Servante de Dieu, Mère Saint-Ignace.

La Servante de Dieu, après avoir fait allusion à son désappointement de ne pouvoir faire sa retraite dans la solitude, conclut en disant qu'il est avantageux d'avoir de grandes peines pour apprendre à supporter les petites avec sérénité. Elle termine le paragraphe par un acte de soumission à la volonté de Dieu.

Ce qui caractérise cette lettre, c'est que la Servante de Dieu sort de sa réserve habituelle. Le Père Mayet lui-même atteste (Doc. XV, 2, p. 486) que la Mère Saint-Ignace ne parlait jamais d'elle-même.

Le 11 septembre 1828

Ma chère Élisabeth,

J'ai reçu tes deux jolies épîtres. Je suis bien sensible à tous tes témoignages d'amitié ; tu me remercies beaucoup trop de ce que j'ai pu faire pour toi dans le temps que tu as été à Fourvière. Crois, ma chère petite, que c'est une bien douce jouissance pour moi quand je peux faire quelque chose pour une famille que je chéris et que j'aime de tout cœur, et dont je n'ai jamais éprouvé le plus petit mécontentement et qui m'a toujours donné des marques de son sincère attachement.

Je n'ai point été à Belleville ; mon voyage s'est terminé à descendre à Lyon. Je suis allée coucher chez ta maman la veille du jour où je comptais partir, et le lendemain, une heure avant de partir, on m'apporta une lettre de M. Montagnac qui me disait qu'au lieu de se rendre à Lyon, il avait été obligé de se rendre précipitamment au Puy. Dans tout autre moment, ce contretemps m'aurait fatiguée, mais depuis cette année, comme je n'ai marché que par le chemin des peines les plus amères et des croix sans nombre, j'ai supporté sans peine ce petit contretemps. J'en ai tiré la conclusion qu'il était avantageux pour nous d'avoir de grandes peines pour nous apprendre à supporter de sang-froid les petites. J'étais contente de faire ma retraite à Belleville, je l'aurais faite tranquillement ; là, je n'aurais pas été obligée de me mêler de rien dans la maison, ni d'avoir aucun rapport avec les gens du dehors. Comme ici, on ajoute à notre nombre ordinaire,

nous aurons peut-être dix personnes de plus. Enfin, le bon Dieu ne l'a pas permis, que sa sainte volonté soit faite.

Le jour où je descendais chez ta maman, j'avais laissé la pauvre Mère Xavier assez mal ; mais, depuis longtemps, elle était à peu près dans le même état. Je ne croyais pas que sa fin fût si prochaine, il semble qu'elle n'attendait que ma sortie de la maison pour mourir. Or, la première nuit après mon départ, elle a été très mal et elle est morte dans la journée. On vint tout de suite en avertir ta maman, qui fit tout ce qu'elle put pour me garder chez elle jusqu'après ses funérailles, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir d'assister à cette triste cérémonie, et je me faisais une triste jouissance de donner cette dernière marque de mon attachement à celle qui s'était consacrée à notre oeuvre, une des premières, et qui avait rendu tant de services à notre maison.

Je reviens toujours à cette pensée : lorsque nous sommes tombées malades, toutes les trois, aurait-on présumé que ce serait moi qui m'en tirerais et que mes deux filles mourraient, l'une avait vingt ans de moins que moi et l'autre, trente ? Le bon Dieu m'envoie bien des croix cette année et m'éprouve par bien des sacrifices ; heureuse si j'en profitais pour expier mes péchés et me sanctifier.

Adieu, ma chère petite, ménage-toi et prends bien des précautions pour ne pas être trop fatiguée en revenant, car tu es comme moi, nous ne valons pas grand-chose en route. Le terme de ton séjour chez la chère Aline s'approche ; après avoir éprouvé le plaisir de vous revoir, il faudra penser à vous séparer. C'est ainsi dans ce triste monde, nous n'y goûtons jamais des plaisirs de longue durée ; ce ne sera que dans l'autre où nous serons tous un jour réunis pour ne plus nous quitter.

Ma lettre n'est pas très gaie, mais une petite cénobite ne craint pas qu'on l'entretienne de choses tristes. Adieu encore une fois, ma bonne petite, crois à la bien tendre affection de ta tante et sincère amie,

Marie Ignace

Je veux dire un petit bonjour à ma chère Aline et la remercier de son bon souvenir dans la lettre d'Élisabeth. J'ai appris avec plaisir que ta santé n'était pas mauvaise, si ce n'est une fluxion qui t'a un peu fatiguée, mais dont tu ne te ressentais plus au départ de ton papa. Tu me fais, ma chère amie, beaucoup de

remerciements pour quelques poires qui n'ont d'autre mérite que d'avoir pu te faire plaisir.

Mille choses à ton cher mari, je pense que sa santé se rétablit puisqu'il se dispose à venir à Lyon. Si tu veux des boutures de renoncules blancs, roses, lilas, je pourrai en donner à ton mari à son retour de Saint-Étienne, c'est le moment de les transplanter.

Adieu, ma chère Aline, ta tante et amie,

Marie Ignace

Un petit souvenir à Claude et à Tonny.

M^{lle} Élisabeth Mayet chez M. Auguste Nicod
Canton d'Oyonac à Arbent, Département de l'Ain.

2

Lettres de famille

Dans ce document, nous publions six lettres de la Servante de Dieu à sa famille ; elles sont toutes autographiées, de style simple et affectueux, imprégnées d'une piété solide. Cinq sont adressées à sa nièce Emma et une à son mari, Just Perroud. Toutes correspondent aux cinq dernières années de la vie de la Fondatrice, période où les événements politiques et sociaux et les difficultés domestiques qu'ils occasionnèrent eurent une profonde répercussion sur sa faible santé. Et pourtant, dans cette correspondance, la Mère Saint-Ignace apparaît pleine d'empressement envers les autres sans aucune allusion à ses propres souffrances physiques ou morales.

Emma, troisième enfant des Mayet (Doc. I, p. 6, et IV, 2, note 48, p. 135), avait épousé en 1831 Just Perroud, riche propriétaire de Villefranche. Les époux s'étaient établis à Pommiers, fondant un foyer exemplaire, dont le Père Mayet, dans une de ses lettres du 15 décembre 1845, dira : « Le saint et heureux ménage de Pommiers est vraiment la plus douce, la plus pieuse, la plus touchante image des maisons patriarcales que je sache. » À l'exception d'Emma et d'Aline (cette dernière mariée à Auguste Nicod), toutes deux mortes à un âge peu avancé, le reste de la famille de la Servante de Dieu demeurait à Lyon, ce qui explique, en partie, pourquoi les lettres existantes de Mère Saint-Ignace, à l'exclusion de celle qui est adressée à sa nièce Élisabeth et publiée ci-dessus (*supra*, 1), sont toutes adressées à la famille Perroud. Toutes ces lettres témoignent de l'esprit avec lequel la Servante de Dieu traitait les questions les plus variées. Sa délicatesse et ses plus intimes sentiments pour sa famille s'y révèlent. Elle s'intéresse à l'état de leur santé, à leurs difficultés, à toutes les affaires importantes ou secondaires qui les préoccupaient. En même temps, elle sait leur inculquer ou maintenir en eux les sentiments de piété qui la caractérisaient. D'autre part, elle manifeste

clairement sa sollicitude pour les intérêts de sa maison de Fourvière, même s'ils étaient minimes et ordinaires. Ces lettres mettent bien en relief ses excellentes qualités d'administratrice et de supérieure.

a)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 6 juillet 1832.

Avec des paroles de pitié chrétienne et d'affectueux intérêt, la Servante de Dieu reconforte sa nièce Emma qui vient de perdre son fils premier-né.

Pour ce qui concerne Mère Saint-André et ses attentions empressées envers la Servante de Dieu et envers sa famille, il faut se référer aux Doc. C, 3, a, p. 306, et XXI, p. 439-443.

Élisabeth et Aline, dont il est fait mention dans la lettre, sont les soeurs d'Emma. La « petite Marie » est l'aînée d'Aline et d'Auguste Nicod ; elle meurt à l'âge de 11 ans, le 13 août 1842.

Dans la relation de la fête qui s'est déroulée à Fourvière le dimanche précédent, le 1^{er} juillet, à l'occasion de la première communion des fillettes et de la procession de la Fête-Dieu, dont la solennité avait été célébrée le 21 juin, on note le nom de Tonny, frère cadet d'Emma.

6 juillet 1832

Ma bien chère Emma,

Tu connais assez mon tendre attachement pour toi pour être persuadée de tout l'intérêt que j'ai pris à ta position et à toutes tes souffrances ; je ne les ai sues qu'après ta délivrance. On le savait, on l'avait dit à M^{me} André qui me l'a caché. Elle a prié et fait prier pour toi ; tu ne doutes pas de l'intérêt qu'elle te porte. Dès que j'ai appris ton accident, toute ma sollicitude s'est portée sur toi, mais Élisabeth, que je vis le même jour, me dit que tu allais aussi bien que tu pouvais aller dans la position où tu étais. Quand j'ai été rassurée sur le compte de ma chère Emma, j'ai pensé à ton petit ange que le bon Dieu avait appelé à lui dès l'instant de sa naissance ; mais le bon Dieu t'a donné le courage d'accepter cette croix avec une sainte résignation, ainsi qu'à ton bon mari qui a été si peiné et si affligé de ton état. Si le bon Dieu vous a affligés, il vous a donné la plus grande consolation que puissent avoir des époux pieux : celle que votre petit bienheureux ait reçu le saint baptême. Vous avez un petit protecteur dans le ciel, ce

pauvre petit ange, qui sans avoir rien fait pour mériter le ciel, se trouve sans peine, sans sacrifice, en possession de la vue de Dieu et jouit du bonheur des prédestinés. Combien il doit avoir de reconnaissance pour ceux dont Dieu s'est servi pour lui donner le jour ; il priera pour vous, il demandera au bon Dieu de vous bénir et de vous accorder toutes les grâces dont vous avez besoin.

Le bon Dieu t'a accordé encore une bien grande consolation, celle d'avoir Aline auprès de toi, car, dans ces moments, c'est un grand adoucissement à nos peines d'être entourés de ceux que nous chérissons et dont nous connaissons la tendre affection.

J'ai vu Aline dimanche, avec son mari et la petite Marie qui est toujours bien intéressante. Nous avons eu la première communion et la procession de la Fête-Dieu. Ton père portait le dais avec M. Cattet, le père, et Tonny, la bourse ; il avait l'*air* d'un homme raisonnable, *air* qu'il ne se donne pas souvent. M. Nicod suivait le dais avec le frère d'une de nos pensionnaires. C'est M. Cattet, le grand vicaire, qui portait le saint Sacrement.

Ta maman va toujours de mieux en mieux ; espérons que la belle saison contribuera à la remettre entièrement.

Ton bon mari va mieux que lorsqu'Aline vous a quittés, je l'espère. Elle m'a dit qu'il éprouvait des maux d'estomac ; ce n'est pas étonnant, il a été si sensible aux souffrances de son Emma. Mais il se remettra aussi en voyant que tous les jours tu te rétablis.

Ta chère belle-soeur est bien souffrante ; va-t-elle un peu mieux ? Aline ne tarit pas sur les soins et les attentions qu'elle a pour toi.

Adieu, ma bien chère amie, ménage-toi, prends bien toutes les précautions que ton état exige. Ta tante et bien sincère amie,

Marie Thévenet

Je te prie de dire à ton cher mari et à ta belle-soeur les choses les plus affectueuses pour moi.

Madame Perroud, née Mayet

Maison Perroud - À Villefranche - département du Rhône

b)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 8 février 1833.

Cette lettre met en lumière les préoccupations intimes de la Servante de Dieu pour le bien-être matériel de la Communauté, et surtout ses sentiments de piété et de charité.

De Fourvière, le 8 février 1833

Ma bien chère Emma,

Je réponds un peu tard à tes souhaits de bonne année, mais sois bien persuadée que je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour offrir au bon Dieu ceux que mon coeur forme pour toi ; je les ai offerts à Dieu qui seul peut les exaucer, le premier jour de l'An au pied de l'autel en faisant la sainte communion. J'ai prié pour toute ma famille, et pour chacun en particulier ; j'ai demandé à Dieu de te bénir ainsi que ton mari et toute votre future petite famille.

J'ai bien pris part à l'état de peine de ton mari, je sens combien il a dû être affligé de la mort de sa chère soeur et de s'être trouvé seul dans ce triste moment. Sa piété lui a fait supporter cette affligeante perte avec une sainte résignation et a beaucoup adouci l'amertume de ses regrets. J'ai recommandé cette bonne soeur aux prières de la communauté ; quant à moi, en particulier, je ne l'oublie pas devant le bon Dieu. Pour le repos de son âme, je dis souvent le *De profundis* qu'on sonne tous les soirs à Fourvière.

Tu as été bien fatiguée, ma bonne Emma ; j'ai appris avec satisfaction que tu étais mieux, espérons que ce mieux se maintiendra et que, dans quelques mois, le bonheur que tu éprouveras d'être mère te dédommagera bien de cet état de malaise qui souvent est inséparable de ton état.

J'ai été bien contente quand notre bonne petite Élisabeth m'a dit qu'elle allait passer quelque temps avec toi. Je jouis du bonheur que vous éprouvez d'être ensemble. Elle se porte mieux depuis qu'elle est à Villefranche ; dans son état de maladie, le changement d'air est très salubre. Je te prie de l'assurer de mon tendre attachement ; ne m'oublie pas auprès de ton cher mari.

Si j’osais, ma chère amie, je le prierais de me rendre encore le service de m’acheter une vache. Je suis si contente de celle qu’il a eu la bonté de me faire l’emplette, que cela me rend indiscrète. J’en avais fait venir une de Belleville qui n’avait que quatre ans ; j’ai été obligée de la faire tuer, elle avait entièrement perdu son lait. On me dit que jamais elle ne serait bonne pour le lait, qu’elle ne le conserverait que quelques mois par année. Si ton mari voulait bien s’informer à Pommiers ou dans les environs ou chez celui qui lui a vendu la première, il me rendrait bien service. Pour ce Carême, notre vache noire ayant un veau à faire, a beaucoup diminué pour son lait. Cependant, si cette emplette ennuyait trop ton mari, ou qu’il ne sût point de vache à acheter dans les environs, veuille bien me le faire écrire par Élisabeth qui voudra bien te servir de secrétaire.

En finissant, il faut bien que je te dise ce qui m’a empêchée de t’écrire. La fabrique va mieux que jamais ; cela m’oblige à aller souvent à la Providence. Nous avons deux nouveaux magasins qui nous donnent de l’ouvrage ; on nous fait monter des métiers pour des ouvrages de goût, cela occasionne toujours quelques changements et quelques dépenses pour les métiers, mais on ne peut pas recueillir sans semer. Les ouvrages sont à bon prix, tous nos métiers battent, nous en aurions cent que nous trouverions à les placer.

Adieu, ma bien chère Emma, ménage-toi, aie bien soin de toi. Tout à toi, ma bien chère amie, ton affectionnée et toute dévouée tante qui te chérit de tout son coeur.

Marie Ignace

Madame Perroud, dans sa maison
À Villefranche, département du Rhône

c)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud.

Cette lettre, sans date ni adresse, a été écrite apparemment entre avril et mai 1833, époque où la famille Perroud avait projeté un voyage à Lyon – mais non réalisé – pour une réunion de famille (cf. lettre d’Élisabeth Thévenet, épouse Mayet, le 4 mai 1833, *A. G. Rome*). La Servante de Dieu, alors absente de Lyon, se trouvait probablement à Belleville. Sa nièce l’invite à se retirer chez M. Mayet à son retour à Lyon pour demeurer quelque temps tous ensemble, mais la Servante de Dieu refusa gentiment en donnant des raisons de prudence.

Ma bien chère Emma,

Ton petit billet m'a fait le plus grand plaisir. C'est une bien douce jouissance, lorsqu'on est éloigné de ceux qu'on aime, de recevoir de leurs nouvelles.

C'est avec peine, ma bonne amie, que je viens te dire que je ne pourrai pas aller coucher chez ta maman, mais ayant été obligée de retarder mon voyage jusqu'à vendredi, je n'arriverai à Lyon que samedi très tard, et tu sais que le dimanche il y a trop de monde dans les églises de la ville pour que je puisse y aller à la messe et, ensuite, il me faudrait traverser toute la ville l'après-midi pour me rendre à Fourvière. Crois, ma chère Emma, que c'est une grande privation pour moi; j'espère que pour me dédommager du sacrifice que les circonstances m'obligent de faire, vous voudrez bien venir me voir dimanche, à Fourvière, après les Vêpres, et nous passerons la soirée ensemble. Ne me fais jamais de remerciements des petits services que je peux vous rendre. C'est un bonheur pour moi, et je ne peux éprouver une plus douce satisfaction que de pouvoir faire plaisir à des nièces que j'aime et chéris de tout mon coeur.

Bien des choses à ton père ; j'embrasse ta chère maman bien affectueusement ainsi que tes soeurs et le petit lutin.

Adieu, ma chère amie, crois pour la vie à la tendre amitié de ta tante,

Marie Ignace

d)

Lettre de la Servante de Dieu à son neveu Just Perroud, Lyon, le 2 avril 1835.

La Servante de Dieu exhorte son neveu à consacrer à la Madone sa fillette, Marie, née le 24 août 1834.

Cette enfant, dont Mère Saint-Ignace parle souvent dans ses lettres, épousa Léon- Joseph Morel en 1856 et devint veuve après dix mois de mariage ; elle avait une fillette de trois semaines qui portait le nom d'Emma. C'est à cette Emma Morel, qui devint M^{me} Barrioz, que nous devons les lettres de la Servante de Dieu publiées dans ce document.

Dans la lettre du 2 avril 1835, Mère Saint-Ignace raconte un miracle récemment opéré par la Madone au Puy. Cet événement, comme les autres nouvelles répandues çà et là dans la *Positio*, reflète la profonde dévotion de la Servante de Dieu pour la Sainte Vierge.

Mère Saint-Ignace parle ensuite à son neveu d'affaires domestiques ; elle craint que Fourvière ne se transforme en une forteresse.

Mon cher neveu,

J'ai encore recours à votre complaisance. Je suis si satisfaite des deux vaches dont vous avez eu la bonté de me faire l'emplette que je viens vous prier de m'en envoyer encore une ; mais je voudrais qu'elle fût fraîche à lait, les deux que nous avons doivent faire leurs veaux à la fin de mai. Tous les jours, leur lait diminue. Je vous prie donc, mon cher neveu, si vous en saviez une bonne, de vouloir me l'envoyer le plus tôt possible. Vous me rendriez bien service, attendu que je ne peux pas me procurer tout le lait dont j'ai besoin ; n'en prenant pas habituellement, les laitiers ne peuvent pas quitter leurs pratiques pour me servir.

Je pense que notre chère Emma se porte bien, ainsi que votre gentille petite fille que je ne connais pas encore. On m'a fait espérer qu'à Pâques nous aurions le plaisir de vous voir ; vous irez présenter votre chère enfant à la Sainte Vierge et vous la mettrez sous sa protection d'une manière toute particulière ; la divine Marie acceptera, sans doute, les vœux que lui offriront, pour leur enfant, des parents qui sont si dévoués à son service et qui mettent en elle toute leur confiance. J'ai reçu hier une lettre du diocèse du Puy où l'on me raconte deux miracles qui ont été faits par l'intercession de Marie Immaculée : un jeune homme était à toute extrémité ; on était allé en toute hâte à la paroisse chercher un prêtre pour l'administrer et le médecin pour les secours corporels. Une personne qui était à son chevet, voyant que tout ce qu'elle pouvait faire ne lui apportait aucun soulagement et pensant que d'un moment à l'autre il allait expirer, lui met au cou une des dernières médailles de Marie Immaculée, – de celles qui ont été frappées depuis avril –, lui fait réciter le *Memorare*. À la fin du *Memorare*, il s'écrie : « Je suis guéri. » Il se lève et s'en va lui-même à la paroisse donner de ses nouvelles à son curé ; le médecin arrive, on le fait dîner avec son malade.

Puissent tous ces miracles de la miséricorde divine réveiller la foi et convertir les incrédules.

Nous recommençons tout petitement nos réparations, nous sommes toujours entre la crainte et l'espérance. Je ne mets ma confiance que dans les prières que les fidèles serviteurs de Marie lui adressent pour qu'on ne s'empare pas de son

auguste sanctuaire. Quelle calamité si l'on faisait une place de guerre de notre sainte Montagne. Réunissez bien, je vous en prie, mon cher neveu, réunissez vos ferventes prières à toutes celles des saintes âmes qui prient Marie, qu'elle ne permette pas que son culte si vénéré, et son église si fréquentée soit changée en citadelle.

Emma voudra bien recevoir ici l'assurance de mon tendre attachement ; et vous, mon cher neveu, de l'amitié bien sincère et de la parfaite considération de celle qui a l'honneur d'être

Votre toute dévouée,

Marie Ignace

1835, le 2 avril

Monsieur Perroud Mayet, dans sa maison
Villefranche, département du Rhône

e)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 2 janvier 1836.

L'époux d'Emma souffrait d'une douloureuse maladie et la Servante de Dieu, en même temps que ses vœux de bonne année, adressa aux époux des paroles de réconfort empreintes de piété chrétienne et les assure d'avoir offert pour eux sa communion et ses prières.

Fourvière, le 2 janvier 1836

Ma bien chère Emma,

Je prends bien part à la peine que tu éprouves dans ce moment. Ton cher mari souffre beaucoup, le bon Dieu vous éprouve tous les deux. Combien il est affligeant pour toi de le voir autant souffrir et de ne pouvoir apporter d'autre soulagement à ses maux que tes soins empressés, qui sont bien un petit adoucissement à ses douleurs qu'il souffre avec une patience admirable. Le bon Dieu le fait mériter en lui accordant la grâce de souffrir avec tant de résignation à sa sainte volonté. Et toi aussi, ma chère amie, tu as bien besoin d'avoir cette sainte vertu, il est si pénible et si déchirant de voir souffrir ceux qui sont l'objet de toute notre affection.

J'espère que le bon Dieu exaucera tes prières et les nôtres, et que ton bon mari sera bientôt rétabli. Cette sorte de maladie cause de grandes douleurs, mais une

fois que l'humeur est évacuée, on est promptement soulagé ; j'en ai vu plusieurs exemples. J'ai bien prié, hier, pour ce cher neveu, en faisant la sainte communion. Dis-lui bien que nous ne l'oublions pas dans nos prières, non plus que toi et ta petite Marie qui devient tous les jours plus intéressante. Je pense que j'aurai le bonheur de vous voir tous les trois ce printemps ; à cette époque ton mari sera, je l'espère, entièrement rétabli. C'est le voeu bien sincère que je te fais et que je prie le bon Dieu d'exaucer.

Je te prie, dis pour moi à ton mari les choses les plus affectueuses, offre-lui mes voeux pour son rétablissement. J'embrasse ma petite nièce, et je te prie de croire à la tendre amitié de ta tante toute dévouée,

Marie Ignace

f)

Lettre de la Servante de Dieu à Emma Mayet-Perroud, Lyon 1835/1836.

Gracieuse lettre qui met en relief les sentiments délicats de la Servante de Dieu. La lettre n'est pas datée, mais on en déduit qu'elle a été écrite en 1835/1836, grâce au fait particulier que l'arrière-nièce, née le 24 août 1834, commence à parler.

Ma bien chère Emma,

Je te souhaite un bon voyage. Je suis fâchée que le temps soit si mauvais que tu auras froid cette nuit ; n'oublie pas le coton. Je t'engage, pour la nuit, à mettre un mouchoir de mousseline double sur la tête, attaché sous le menton, et ton chapeau par-dessus. Tu auras bien froid dans le cou cette nuit, je sais ce que c'est par expérience.

Ta bonne t'a bien dit que nous avons fait entièrement connaissance avec ta gentille petite fille ; elle a bien un peu gardé son « quant à elle » dans les premiers moments. Mais grâce à la poupée j'ai eu toutes ses bonnes grâces ; elle est tout à fait intéressante, elle nous a bien amusées avec son petit « jabri » que nous n'avons pas eu cependant assez d'intelligence pour comprendre entièrement.

J'ai été fâchée de lui avoir donné cette petite boîte dont le dessus est en verre, dans la crainte que, si elle la casse, elle ne mette le verre à sa bouche. Ôte-la-lui, je t'en prie, tu sens combien je serais désolée d'un pareil accident, et surtout d'en avoir été la cause.

Adieu, ma bien chère Emma, crois ainsi que toute la famille à ma tendre affection. Faites-moi donner des nouvelles de ta chère maman.

Tout à toi pour la vie, ta tante,

Madame Perroud, née Mayet
À Lyon

Marie Ignace

3

Lettres concernant la révolution de Lyon, 1833-1834.

L'intérêt de ces lettres est double : d'abord, elles donnent des détails intéressants sur les soulèvements populaires des années 1833-34 provoqués par l'étroite mentalité des industriels de la soie qui s'obstinaient à payer des salaires trop bas ; en second lieu, ces lettres témoignent de la prudence et de la fermeté de la Servante de Dieu dans ces tristes difficultés. En outre, elle dut déjouer les tentatives de l'autorité militaire qui entendait l'expulsion comme moyen de construire, à la place de la maison de sa Congrégation, une forteresse pour défendre la ville contre les attaques révolutionnaires. Mais ces odieux projets échouèrent grâce à l'action énergique de la Servante de Dieu qui put ainsi continuer la construction de la chapelle.

Dans ce groupe épistolaire, nous incluons exceptionnellement deux lettres (*infra*, b, c) non écrites par la Servante de Dieu parce qu'elles permettent de mettre en lumière la situation dont il est fait mention dans les autres lettres.

a)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 22 juillet 1833.

La première partie de la lettre contient des expressions pleines d'affection familiale et de piété, chose habituelle pour Mère Saint-Ignace. Elle donne ensuite des nouvelles concernant une visite d'ouvriers dans la maison : « ils se sont présentés très honnêtement, nous les avons reçus de même, et tout s'est bien passé » ; elle rend compte de la bonne marche de la « fabrique », des métiers à tisser de la *Providence*, de la façon avec laquelle elle affronte les conflits et se réjouit avec ses neveux d'être en dehors des affaires commerciales : « que c'est une triste chose dans le moment ».

De Fourvière, le 22 juillet 1833

Ma bien chère Emma,

Je te remercie des échantillons de coton que tu m'as envoyés ; je t'envoie ici celui que j'ai choisi. Je te prie de m'en envoyer dix livres sans être pelotonné, tu voudras bien les faire remettre chez ton père.

Il paraît que tu n'as pas été fatiguée de ton voyage. Tu es à Pommiers dans ce moment, l'air de la campagne doit te faire beaucoup de bien, ménage-toi bien ; je te recommande souvent au bon Dieu, ainsi que mon futur petit-neveu ou nièce. Je demande à Dieu qu'il se porte bien, et qu'il marche sur les traces de ses bons et vertueux père et mère en imitant leur piété et leurs vertus.

La fabrique va toujours très bien. Tu sais qu'il y a eu un petit mouvement parmi les ouvriers, mais cela n'a occasionné aucun trouble dans la ville ; ils ont fait couvrir à peu près quatre mille métiers pour des fabricants qu'ils prétendaient ne pas payer assez les façons. Heureusement, nous n'avons de l'ouvrage pour aucun d'eux. Le commissaire de police est venu pour savoir si on nous avait fait couvrir nos métiers, et bien nous recommander de ne pas cesser de travailler.

Le lendemain, les ouvriers sont venus pour s'informer si nous avions de l'ouvrage pour quatre fabricants qu'ils nous ont nommés, pour lesquels ils faisaient arrêter tous les métiers. Nous avons répondu par la négative et ils se sont retirés. Ils se sont présentés très honnêtement, nous les avons reçus de même, et tout s'est bien passé.

On craignait un peu pour hier, mais la journée s'est passée bien tranquillement, il y a encore quelques petits murmures. Les fabricants qui avaient été arrêtés (je veux dire leurs métiers) ont augmenté leurs ouvriers, d'autres n'attendront pour le faire qu'on fasse couvrir leurs métiers. Espérons qu'avec l'aide du bon Dieu tout se rangera pour le mieux.

Tu sens que pour nous, nous restons neutres dans tous ces démêlés. Si on nous paye davantage, nous ne le refusons pas ; si on ne nous augmente pas, nous ne disons mot.

Je te prie de ne pas m'oublier auprès de ton cher mari que je félicite bien, ainsi que toi, de ne pas être dans le commerce ; c'est une triste chose dans ce moment. Il vaut bien mieux faire valoir paisiblement ses terres que d'avoir les sollicitudes d'un commerce.

Adieu, ma bien chère amie, ménage-toi bien, et crois à la bien sincère amitié de ta tante et toute dévouée,

Marie Ignace

Madame Perroud, née Mayet, dans sa maison
À Villefranche (département du Rhône)

b)

Extrait de la lettre d'Élisabeth Mayet à sa soeur Emma, Lyon, le 16 avril 1834.

Dans cette lettre, écrite seulement deux jours après la fin de la révolution, nous trouvons divers passages qui révèlent l'angoisse connue au cours de ces jours sanguinaires, le danger couru par la Servante de Dieu et la nécessité de purifier l'église Saint-Bonaventure.

Cette église appartenait aux Franciscains ou Frères mineurs conventuels appelés « Cordeliers ». Saint Bonaventure, qui rendit ce couvent célèbre, est mort lors du second concile général de 1274, et c'est là qu'il fut inhumé ; son corps fut brûlé par les Huguenots en 1562.

Tout est fini, grâce à Dieu ! Ainsi soyez parfaitement tranquilles sur notre compte. Tous, nous te conjurons de ne pas venir comme tu en avais l'intention à la fin de la semaine. La secousse du voyage après de si terribles assauts pourrait t'être nuisible, le triste spectacle de notre ville brûlée, saccagée, te fatiguerait et, dans ta position, tu dois éviter tout ce qui pourrait te faire mal.

Hier, Tonny a beaucoup couru chez nos parents et amis pendant qu'avec maman nous voyions Claudius qui va très bien, la tante de Fourvière qui a bien eu ses ennuis, mais qui heureusement a échappé au boulet qui a passé au-dessus de sa tête ...

Le sang a été répandu dans l'église Saint-Bonaventure, ce qui fait qu'on ne pourra s'en servir avant une purification. J'ai eu la messe ce matin avec maman, il y avait huit jours que nous n'en avions point eu.

c)

Extrait d'une lettre d'Élisabeth Thévenet, épouse Mayet, à sa fille Emma, Lyon, le 15 juin 1834.

Dans diverses lettres (*A.G. Rome*), indiquées ci-dessous, nous trouvons des renseignements au sujet des répercussions que la révolution de 1834 a eues sur la Servante de Dieu et ses oeuvres, surtout à cause du projet conçu de fortifier Fourvière :

- a) lettre de Mélanie Mayet à sa soeur Emma, le 7 juin 1834 ;
- b) lettre d'Élisabeth Thévenet-Mayet à sa fille Emma, le 15 juin 1834 ;
- c) lettre de Jean-Baptiste Mayet à sa fille Emma, le 5 juillet 1834 ;

d) lettre d'Élisabeth Thévenet-Mayet à sa fille Emma, le 29 janvier 1835.

Nous possédons, en outre, une lettre de Mgr Mioland lequel, se trouvant bloqué dans le palais archiépiscopal de Lyon durant les jours de la révolution de 1834, raconte sous forme de journal à l'abbé J. M. Ballet les scènes qui se déroulèrent sous ses yeux. (L'original est conservé aux Archives des Missionnaires des Chartreux, Reg. 11 ; aux *A. G. Rome*, on en possède une photocopie.) On réalise ainsi la gravité de la situation et, de façon particulière, le péril qui avait menacé Fourvière.

Nous donnons un extrait de la lettre *b*) où M^{me} Mayet, donnant des nouvelles de ses parents et de ses amis, parle de la Servante de Dieu. Celle-ci, tout en faisant son possible pour défendre sa maison et éviter les fortifications de Fourvière, prenait des mesures prudentes au cas où elle serait contrainte de quitter la sainte Colline et cherchait une maison adaptée à son oeuvre. La Servante de Dieu était allée à la Croix-Rousse pour en visiter une, appelée l'« Enfance », et celle-ci lui plut, mais elle ne réussit pas à l'acheter. Cette maison avait été un centre d'éducation dirigé par un comité particulier de bienfaisance (A. GRAND, *La Croix-Rousse sous la Révolution*, Lyon 1926, p. 32, 252 et note 3). Des modifications urbaines ultérieures ont fait disparaître ces vieux édifices ; dernièrement, la « rue de l'Enfance » est devenue rue Henri Gorjus.

Que tes dernières lettres m'ont fait du bien, tu es donc enfin soulagée ...

M. M... est encore en voyage pour une dizaine de jours et je ne sais pourquoi je me flatte que mon Emma pourrait encore en jouir ...

Hier, nous avons eu à dîner ma soeur, Mère Saint-Ignace, son aumônier et M^{mes} André et Motte qui se promènent ensemble pour visiter plusieurs maisons qu'on leur offre à acheter. Elles sortaient d'en voir une à l'ancienne Enfance, dont elles sont enchantées, mais, comme il n'y a rien de déterminé, il est essentiel dans leur intérêt de n'en pas parler ; ceci n'est donc que pour toi. Ma soeur te fait mille amitiés, ta lettre lui a fait grand plaisir.

d)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce, Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 3 juillet 1834.

La révolution de 1834, qui dura du 9 au 14 avril, fut une guerre civile sanglante. Selon les statistiques de l'époque, il y eut plus de 600 victimes, mortes ou blessées, dont 300 tuées. Cette lettre de la Servante de Dieu contient bien des détails intéressants sur ces tristes

événements. Elle qui avait vu les journées tragiques du siège de Lyon, en 1793, assure que celle-ci fut pire. Une lettre d'Élisabeth Mayet datée du 16 avril adressée à sa soeur Emma, deux jours après la révolution, nous apprend que Mère Saint-Ignace avait échappé de justesse à un grave danger : elle avait été prise entre deux feux et une balle lui avait effleuré la tête (cf. *supra*, b). Dans sa lettre, la Servante de Dieu exprime l'inquiétude qu'elle avait ressentie pour les siens durant ce soulèvement sanglant. Elle parle aussi d'un autre grave problème dont la révolte récente était la cause : les autorités militaires projetaient de transformer la colline de Fourvière en forteresse, et donc d'exproprier la maison. Ce projet la préoccupait surtout à cause du dommage qu'encourait le culte de la Vierge dont le sanctuaire était aussi exposé. Dans cette lettre d'une note chrétienne, nous retrouvons les deux grandes dévotions de Mère Saint-Ignace : le Sacré-Coeur et la Vierge.

Le général du Génie, dont la lettre parle, était Fleury (Doc. XXVII, *Histoire*, p. 617, note 3) ; la maison Bui dont il s'agit s'élevait à l'endroit occupé par la maison des religieuses du Cénacle.

Ma bien chère Emma,

J'ai reçu ta charmante lettre, je n'ai pas douté une seule minute de l'inquiétude que tu éprouvais de nous tous. Elle était bien mutuelle de part et d'autre ; j'ai pensé souvent à toi dans ces jours de désolation. Je craignais que l'inquiétude que tu éprouvais ne te devînt bien funeste dans ta position ; toutes les fois que je pensais à toi, je te remettais entre les mains de Dieu. Je pensais à chacun de vous en particulier, je tremblais pour ton père et Tonny, je pensais à l'état où devait être ta pauvre mère si tous les siens n'avaient pu rentrer chez elle. Le lundi, je t'écrivis par un officier qui était logé à la maison, mais il oublia de faire mettre ma lettre à la poste, et on me rapporta ma lettre quelques jours après. Je pensais que tu en avais reçu de ta famille où l'on te donnait des détails ; je ne te l'envoyai pas.

Le bon Dieu nous a soutenues pendant ces jours de désolation qui ont été pires que le temps du siège. Sur notre montagne, nous ignorions tout, nous voyions le feu dans divers quartiers et des fumées très épaisses. Le son des canons retentissait du matin au soir à nos oreilles, les ouvriers étaient sans cesse à notre porte pour demander du pain et du vin, et bien d'autres choses dont ils avaient besoin. Tout cela n'était rien auprès de leurs projets pour l'avenir dont ils nous faisaient part ; ils me disaient qu'il leur arrivait des secours de St-Etienne, Vienne, etc. Le mercredi et le jeudi, je grimpai aux fenêtres les plus hautes de la *Providence*, mais le vendredi je n'osai plus monter dans les appartements du haut de la *Pro-*

vidence à cause des canons qu'on dirigeait contre nous, pensant que ce serait commettre une imprudence et qu'il valait mieux rester dans mon incertitude inquiétante.

Le dimanche, je n'eus plus de doute sur le parti qui avait le dessus. Ce dernier jour a été le plus effrayant pour nous, nous étions entre deux feux ; mais grâce à Dieu et à la Sainte Vierge, nous avons été préservées de tout malheur et accident.

Je t'aurais écrit bien plus tôt, ma chère Emma, mais j'attendais de jour en jour d'avoir la certitude de ce que l'on déciderait à l'égard de notre maison. Depuis ces terribles journées d'avril, on ne parlait que de fortifier Fourvière, d'y faire des redoutes. Les officiers du Génie sont venus plusieurs fois chez nous, on nous a fait des offres que nous n'avons pas voulu accepter ; on nous menaçait de nous faire exproprier si nous ne voulions traiter à l'amiable. Le général du Génie est monté à Fourvière, jeudi dernier, avec trois aides de camp ; il a tout visité : nos maisons, notre clos. Enfin, depuis hier seulement, nous avons la certitude qu'on ne prendra pas notre propriété et qu'on ne fortifiera pas Fourvière, ce qui aurait été une calamité pour toute la ville, car l'église de notre Mère aurait été prise, il n'y a nul doute. Tous les amis de Marie l'ont tant bien priée que cette bonne Mère s'est laissée fléchir ; espérons que toujours elle nous protégera et qu'elle prendra Lyon sous sa protection.

Les gens, même les moins religieux, verraient avec la plus grande peine qu'on touchât à l'église de Fourvière. Beaucoup de gens disaient : « Si on détruit l'église, Lyon est perdue. »

Voilà donc ce qui est décidé : on achète la maison Bui qui est en face du portail de la communauté, sur la Place ; on y fera une caserne, ce qui ne sera pas un voisinage bien agréable, mais qu'y faire ! on ne peut pas l'empêcher. En cas d'une émeute, nous ne craignons pas d'être entre deux feux. Nous sommes sorties plusieurs fois pour voir des maisons, nous n'en trouvions aucune qui pouvait nous convenir. Ta chère famille a pris le plus grand intérêt à cette nouvelle peine ; nous avons été un jour dîner quatre chez ta mère, en descendant de la Croix-Rousse. Ma sécurité n'est pas encore parfaite, notre maison est trop de leur goût : la grandeur de nos bâtiments, notre position qui entre si bien dans leur plan de bataille en cas d'une nouvelle sédition ou de guerre étrangère.

Je ne mets mon espérance qu'en Dieu seul, par l'intercession de Marie Immaculée, qui nous a si bien protégées et défendues des obus et des bombes qu'on lançait contre notre Fourvière pour y mettre le feu.

Prie bien pour qu'on renonce pour toujours à ce projet de redoute à Fourvière, mets dans nos intérêts toutes les bonnes âmes qui sont dévouées à Marie. Recommande-nous bien aux prières de ton cher mari, témoigne-lui ma reconnaissance de ce qu'il a bien voulu entendre la sainte messe pour moi le jour de saint Claude.

J'ai bien su dans le temps combien tu étais souffrante, je te plaignais de toute mon âme ; le bon Dieu y a mis un terme. Espérons que tu n'éprouveras plus ces cruels maux de dents.

Je prierai bien pour toi et pour ton enfant. J'espère en la bonté de Dieu que ce cher enfant recevra non seulement le baptême, mais bien d'autres sacrements.

J'ai l'intention de faire pour toi la neuvaine du Sacré-Coeur ; nous la commencerons le 24 juillet. Nous demanderons à ce divin Coeur de te conserver ton cher enfant, afin qu'il soit un jour un vrai adorateur de son saint Coeur.

Adieu, ma bien chère amie, tout à toi et à ton cher mari, à qui je dis mille choses affectueuses. Ta tante et bien sincère amie dans les saints Coeurs de Jésus et Marie,

Le 3 juillet 1834

Marie Ignace

4

Deux lettres à ses neveux

a)

Lettre à son neveu mariste, le Père Claudius Mayet, le 4 juin 1836.

La dernière année de la vie de la Servante de Dieu (1836) fut également l'ultime étape de sa purification par le moyen de souffrances physiques et morales (Doc. XVIII, p. 364, et

XXVII, p. 618-623) ; ses infirmités s'aggravent et les difficultés suscitées par le nouveau chapelain, F. X. Pousset, s'accroissent. Cependant, Dieu voulut ménager une trêve à de telles souffrances : vers la fin de mai, le neveu et filleul, Claudius Mayet, fut ordonné prêtre ; il célébra sa première messe dans le sanctuaire de Fourvière. Ce double événement consola grandement la Servante de Dieu. Elle ne peut se rendre elle-même au sanctuaire, pourtant situé juste en face de la Maison mère ; mais il est facile de s'imaginer la ferveur et la piété ressenties quand elle s'unit en esprit à la première messe du nouveau prêtre et qu'elle put y joindre le sacrifice de ne pas être réunie avec sa famille pour y participer en vérité. Le 18 juin suivant, elle eut la grande joie de participer à la messe que son neveu célébra dans la chapelle de Fourvière.

Claudius Mayet, que nous connaissons déjà (Doc. I, p. 8), né et baptisé le 9 décembre 1809, fut ordonné prêtre dans la cathédrale St-Jean de Lyon, le 28 mai 1836. Le 31, il célébra sa première messe à Fourvière, mais la Servante de Dieu, sa tante et marraine, ne put y prendre part pour raison de santé. Claudius lui écrivit une lettre ; nous reproduisons la réponse qu'elle lui fit et qui nous dépeint la délicatesse des sentiments de la Servante de Dieu.

Loués soient toujours les saints
Coeurs de Jésus, Marie et Joseph.

Le 4 juin 1836

Mon bien cher Claudius,

J'ai reçu ton aimable lettre. Je suis bien sensible au témoignage de ton affection, mais bien peinée de ton état de souffrance dont je ne suis pas surprise. La cérémonie de samedi a été si longue et, encore, tu étais à jeun et presque toujours debout que je tremblais qu'on ne fût obligé de t'emporter de St-Jean. Grâce au bon Dieu, tu as pu y tenir jusqu'au bout, mais cela n'a pas été sans une grande fatigue dont tu te ressentiras peut-être encore plusieurs jours.

Ta tendre mère m'a bien rendu justice en te disant que je ne voudrais me procurer un plaisir aux dépens de ta santé. Non sans doute, mon cher ami, et je serais désolée que tu penses à gravir la sainte Montagne avant que le bon Dieu t'ait rendu tes forces ; je préférerais même attendre jusqu'à ton retour de Pommiers, où j'espère que tu te rétabliras. Tu pourras prendre un exercice modéré, et avec les soins de ta bonne Emma et de son excellent mari, à qui je sais un gré infini d'avoir fait faire une chapelle exprès pour t'avoir chez lui, tu ne pouvais pas trouver un endroit qui te convint mieux pour te rétablir. Je sais bien

que, chez ta bonne mère, les soins ne te manquent pas, mais tu ne peux pas faire de l'exercice comme tu le pourras à la campagne, et ensuite pour dire la sainte messe, c'est toujours une course fatigante dans l'état où tu es.

Je fais prier à présent pour le rétablissement de ta santé, afin que tu puisses travailler à faire glorifier Dieu et honorer Marie, notre divine Mère.

Je me réjouis dans le Seigneur d'avoir un neveu et un filleul qui soit revêtu du sacerdoce, et qui sera, je n'en doute pas, un digne ministre de notre Seigneur, puisqu'il est tout dévoué à sa sainte Mère qui ne refuse jamais sa protection à ceux qui ont recours à elle. Et je suis bien sûre que, toute sa vie, mon cher Claudius aura recours à elle et travaillera à la faire honorer et aimer.

Je n'ai pas besoin de te dire combien j'ai pris part à ton bonheur et à celui de toute la famille le jour de ton ordination et de ta première messe. Combien j'aurais été heureuse de pouvoir y assister, mais ma position m'a imposé cette privation. Je t'en prie, mon cher ami, accorde-moi un petit souvenir au *Memento* de la sainte messe ; si tu voulais l'offrir en général toutes les fois que tu célébreras le saint Sacrifice.

Tu me témoignes beaucoup trop de reconnaissance de ce que j'ai pu faire pour toi ; crois que tout cela est bien peu de chose comparé à mon affection pour toi.

Adieu, mon cher Claudius, ménage-toi bien, je t'en supplie en grâce ; songe que tu ne t'appartiens plus, mais à Dieu dont tu es le ministre, et à la Sainte Vierge qui est ta Mère, par l'intercession de laquelle j'aime espérer que tu recouvreras ta santé. Adieu encore une fois. Crois à la tendre amitié de ta tante,

Marie Ignace

Mille et une choses à toute la sainte famille. Je te souhaite une bonne fête, tu me la souhaiteras demain, je t'en prie, au *Memento* de la sainte messe.

Monsieur Claudius Mayet, prêtre. Lyon.

b)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 18 juin 1836.

La Servante de Dieu, en participant dans la chapelle de son couvent à une messe célébrée par son neveu, a ressenti l'une des plus grandes joies de sa vie, en même temps qu'un sentiment d'humilité que les vertus du nouveau prêtre lui ont inspiré. Elle exprime ses sentiments dans la lettre qu'elle adresse à sa nièce ; elle lui parle de la santé de son frère et du plaisir que lui causera sa présence à Pommiers. Elle lui demande les dimensions de l'autel et la hauteur de l'oratoire, car Mère Saint-André et Mère Saint-Paul désirent peindre un tableau de la Vierge Immaculée.

L'oratoire de Pommiers dont on parle dans la lettre précédente et dans celle-ci fut béni par Mgr Mioland, le 26 juin 1836, comme nous le dit la lettre qu'il écrivait le 2 juillet de la même année, et que l'on conserve dans les Archives des Missionnaires des Chartreux, à Lyon. L'oratoire n'existe plus, mais les tableaux de la Vierge Immaculée et des Sacrés Coeurs encadrés par des anges, placés au-dessus de la porte, sont conservés à la Maison fondatrice de Fourvière, ainsi que les candélabres que la Servante de Dieu avait offerts pour l'autel de l'oratoire (Doc. XX, 1, p. 425).

Loué soit Dieu !

Le 18 juin 1836

Ma bien chère Emma,

J'ai reçu ton aimable lettre. Tu me fais beaucoup trop de remerciements des deux petits objets que je me suis fait plaisir de t'offrir.

Nous avons eu le bonheur d'avoir aujourd'hui la messe de notre cher Claudius, je ne peux te dire quelle jouissance j'ai éprouvée ! Tout en lui respire la sainteté et donne le désir de devenir meilleur. Il est un peu mieux, il est venu en cabriolet ; ton père l'a accompagné, c'est lui qui a servi sa messe. Ce petit voyage ne l'a pas du tout fatigué, on espère bien qu'il se remettra, mais il lui faut de grands soins, et tu sens qu'ils ne lui manquent pas avec de si bons père et mère. En sortant de chez eux, il te sera confié et je ne doute pas de tous ceux que tu lui donneras. Je jouis d'avance du bonheur que vous éprouverez mutuellement d'être ensemble. Ce sera un bonheur, une joie bien pure qui ne sera pas comme celle des gens du monde qui, la plupart du temps, est mêlée de remords ; tu jouiras de la société de ton saint frère pendant plusieurs mois, et sa santé, je l'espère, se

rétablira chez toi. La paix et la tranquillité qui règnent dans ton petit ménage, le bon air de la campagne, surtout dans la saison où nous sommes, tout cela lui sera bien avantageux.

Ma chère Emma, M^{me} Saint-Paul et Mère André veulent absolument que tu aies dans le fond de ta chapelle, derrière l'autel, une Immaculée Conception ; quant à moi, j'y consens de bon coeur. J'ai demandé à Claudius si cela ne lui ferait pas plaisir, en disant sa messe, d'être en face de la Sainte Vierge ; il a souri. Ainsi donc, ma bonne amie, fais-moi le plaisir de me dire : premièrement, combien il y a de hauteur depuis le carrelage jusqu'à la naissance de la voûte, ou plutôt, combien il y a de pieds depuis le haut du tabernacle jusqu'à la naissance de la voûte ; deuxièmement, si ton autel sera joint au mur. Je voudrais que tu me répondes tout de suite afin que l'on mette vite la main à l'oeuvre.

Je te remercie, ma chère Emma, ainsi que ton bon mari, des souhaits et des bonnes prières que vous avez faites pour moi. Croyez bien que je ne vous oublie pas dans les miennes, non plus que ton intéressante petite Marie que j'aime de tout mon coeur. Je ne demande pas autre chose pour elle au bon Dieu que de lui accorder la grâce de marcher sur les traces des auteurs de ses jours.

J'attends avec impatience ta réponse. Adieu, ma bien chère amie, tout à toi et à ton cher mari. Ton affectionnée et toute dévouée tante,

Marie Ignace

Madame Perroud née Mayet,
aux Bruyères de Pommiers par Anse
À Pommiers (Rhône) - Pressée

5

Lettre concernant l'éducation des jeunes filles, 1834-1836.

Nous reproduisons maintenant deux lettres et des extraits de trois autres lettres que Mère Saint-Ignace écrivit dans les années 1834-1835. Elles sont un témoignage de sa sollicitude pour les jeunes filles de la *Providence* et des préoccupations graves que lui causent les événements de l'époque.

Les autorités, auxquelles les Lyonnais s'étaient adressés afin que le projet de fortifier la colline de Fourvière soit abandonné, n'avaient pas encore donné de réponse. La Servante de Dieu continua donc à être sous la menace d'une expropriation ; sans perdre sa sérénité ni sa

confiance, elle chercha néanmoins un endroit qui conviendrait à ses oeuvres au cas où elle devrait quitter Fourvière.

La situation ouvrière, après les révoltes populaires des années antérieures, avait empiré ; le travail de la *Providence* s'en ressentit et la Fondatrice eut des rapports difficiles avec les commerçants. Dans ces circonstances, la Servante de Dieu chercha à exercer la charité envers les besogneux chaque fois qu'elle le put, elle s'intéressa surtout aux anciennes élèves de la *Providence* et aux familles des religieuses.

C'est à cette époque qu'une des jeunes filles de la *Providence*, malade depuis quatre ans, est guérie miraculeusement. La Servante de Dieu l'avait fait transporter au sanctuaire de la Vierge de Fourvière en demandant qu'on la ramène guérie (Doc. XXVII, *Histoire*, p. 577, note 5).

En 1835, à Lyon, nouvelle menace : celle du choléra, qui avait déjà envahi plusieurs provinces françaises. La ville est préservée grâce à l'intercession de la Sainte Vierge. Mais la plus grande épreuve de la Servante de Dieu, en ces années, fut une nouvelle tentative de fusion de sa Congrégation avec celle du Sacré-Coeur (cf. *supra*, p. 318).

a)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 11 septembre 1834.

La Servante de Dieu écrit surtout dans un but de charité en faveur d'un beau-frère de Soeur Scholastique qui est aussi le père d'une élève de la *Providence* ; elle le recommande à ses neveux afin qu'ils puissent lui procurer du travail. Dans cette lettre, on fait également allusion au projet de fortifier Fourvière.

Soeur Sainte-Scholastique, Marie-Charlotte Béranger, fille de Gabriel et de Marie Bournichet, est née à Seyssel (Ain) le 22 mars 1799 ; elle entre dans la Congrégation le 6 décembre 1823, fait profession le 9 janvier 1826 et meurt le 14 octobre 1856.

Le 11 septembre 1834

Ma bien chère Emma,

J'ai appris avec la plus douce satisfaction ton heureuse délivrance, et que tu te portais aussi bien que possible dans ta position. Ta petite Marie est bien constituée, et c'est ton père qui m'a fait donner de tes nouvelles et de celles de ta chère petite. J'espère qu'elle jouira d'une bonne santé. Espérons que le bon Dieu te la conservera. J'ai vu Claudius qui m'a dit qu'elle avait une relique de

saint François Régis, dans un coeur en or à son petit collet. Sa marraine l'aura bien recommandée à ce grand saint ; il s'est opéré plusieurs miracles à la translation de ses reliques.

Nous sommes tranquilles dans ce moment ; le nouveau ministre de la Guerre a contremandé les fortifications. Nous en rendons grâce à la Sainte Vierge qui n'a pas voulu qu'on fit de sa sainte Montagne une place de guerre.

Celui qui te remettra la présente lettre est le beau-frère de notre bonne Soeur Scholastique qui a remplacé Soeur Saint-François pour nos commissions. Il se nomme Revillac. Il va s'établir à Villefranche pour y exercer son état de poëlier. C'est un bien brave homme. Comme notre Soeur lui a dit que j'avais une nièce mariée à Villefranche, il m'a priée de lui donner une lettre de recommandation. Tu voudras donc bien, ma chère Emma, prier ton mari de le recommander à quelques habitants de Villefranche pour lui faire avoir de l'ouvrage, tu m'obligeras si tu peux lui rendre service. À la *Providence*, j'ai sa petite qui est un bon sujet ; on voit bien qu'elle appartient à de bons parents.

Je te prie de dire, de ma part, mille choses amicales à ton cher mari et à ta tendre mère. Je n'oublie pas ma petite-nièce, fais-lui bien des caresses de ma part ; j'espère bien faire connaissance avec elle.

Adieu, ma bien chère Emma, je ne t'oublie pas dans nos prières ; nous les avons offertes au bon Dieu de tout notre coeur et pour toi et ta petite Marie. Adieu encore, tout à toi, ton affectionnée tante et amie,

Marie Ignace

Madame Perroud née Mayet Maison Perroud
À Villefranche

b)

Lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 27 janvier 1835.

Cette lettre fait entrevoir quelque peu les souffrances de la Servante de Dieu. Elle met en relief le ton surnaturel dont elle use envers les membres de sa famille. Nous notons surtout le paragraphe qui parle d'une élève de la *Providence* et qui révèle la charité et l'affection de la Mère envers les caractères plus difficiles.

De Fourvière, le 27 janvier 1835

Ma bien chère nièce,

J'ai bien tardé à répondre à ton aimable lettre et à tes bons souhaits, mais sois bien convaincue que je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour offrir au bon Dieu mes vœux pour toi et ta famille. Puisse ce Dieu si bon les exaucer, et te conserver ton enfant que tu élèveras pour lui, en lui apprenant à le connaître et à l'aimer. C'est bien la seule et vraie consolation que nous puissions avoir dans cette triste vie, qui est si remplie de croix et d'afflictions. Dans nos malheureux jours d'avril, je disais souvent : « Ah ! que ceux qui n'ont point de religion sont à plaindre ! » Ils n'ont aucune consolation, car il n'y a que Dieu seul qui puisse nous soutenir dans nos peines et nous les faire supporter avec résignation. Tu l'as bien éprouvé, ma chère Emma, tu as eu de bien grands chagrins, mais ta résignation à la sainte volonté de Dieu en a diminué l'amertume. Le bon Dieu t'a affligée pour un temps ; à présent, il t'a donné une petite fille qui fait ton bonheur et ta consolation, et qui te fait oublier les peines passées. Elle te sourit déjà, elle te connaît : voilà, je le sens, de grandes jouissances pour une mère qui aime ses enfants avec autant de tendresse que toi. On en dit des merveilles. J'espère que nous ferons connaissance ensemble ce printemps et qu'elle pensera, par la suite, comme la petite Marie, à la tante religieuse.

Nous sommes toujours dans la même incertitude pour notre maison ; on ne sait rien de positif à l'égard des fortifications. On a adressé plusieurs pétitions à la Chambre pour demander qu'on ne fit pas de fort à Fourvière ; il n'y a point encore de réponse. Je n'espère que dans la protection de la Sainte Vierge et dans les prières des bonnes âmes.

Je ne peux pas te dire des choses bien satisfaisantes sur la petite Duchaux ; elle avait près de douze ans lorsque nous l'avons reçue. Jusqu'à cette époque, elle passait une partie de la journée dans les rues de Villefranche, elle faisait le coup de poing avec les petits polissons ; il y en a un qui, un jour, lui a mis la figure tout en sang. Sa manière d'être dans les commencements répondait bien à sa première éducation ; elle a bien changé, mais il lui reste encore beaucoup à faire. J'espère qu'avec l'aide de Dieu nous en pourrons faire quelque chose, mais il y a encore tant à faire. Un jour elle va bien, le lendemain, mal ; si une fois elle tournait

bien, je crois qu'elle pourrait faire un bon sujet. Elle est belle et bonne ouvrière pour son âge ; quand elle veut, mais elle ne veut pas toujours, elle se porte bien. Je t'en ai dit bien long sur cette petite, je finis.

Je te prie de présenter mes vœux à ton mari et de me recommander à ses ferventes prières. J'embrasse ta petite Marie et désire bien faire connaissance avec elle. Et toi, ma bien chère Emma, reçois ici l'assurance de la plus tendre amitié de ta tante et sincère amie,

Marie Ignace

Madame Perroud, née Mayet
À Villefranche, département du Rhône

c)

*Extrait d'une lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud,
Lyon, le 14 mars 1835.*

La première partie de cette lettre met en relief l'intérêt que la Servante de Dieu porte aux enfants de la *Providence*. La seconde partie se réfère à des affaires de famille. Dans son humilité, Mère Saint-Ignace estime qu'elle n'atteint pas les vertus qu'elle admire chez son neveu, Claudius. La lettre traite également des difficultés issues de la Révolution et du malaise social qui frappe la *Providence* et parle des réparations que nécessite la maison. Malgré cela, la Servante de Dieu, confiante dans le Seigneur, dit qu'elle se sent plus remplie d'espérance que de crainte.

Le 14 mars 1835

Ma bien chère Emma,

J'ai recours à ta complaisance pour te prier de faire remettre à M^{me} Duchaux un mouchoir d'indienne que sa petite se fait un plaisir de lui offrir. J'ai payé les tâches à nos enfants ces jours-ci, et comme cette petite a été bien gentille ces trois derniers mois, après ses petites emplettes de Pâques faites, elle a eu de quoi acheter un petit cadeau pour sa mère. Je pense qu'elle aura autant de plaisir en le recevant que sa fille en a de le lui offrir ; dis-lui bien qu'elle ne se gêne pas pour envoyer quelque chose à sa petite en échange. Elle a tout ce qu'il lui faut ; dans trois mois, je payerai encore tout ce qu'on aura gagné après ses tâches et je suis bien sûre qu'elle aura au moins vingt francs. Je crois que cette enfant sera un jour la consolation de sa pauvre mère. Si la raison, et plus encore la piété

comme je l'espère prend le dessus, ce sera un bon sujet, mais elle a grande violence à se faire...

Je ne te donne pas des nouvelles de la famille, tu en sais les détails par tes soeurs. Claudius est toujours un saint. Un de ces jours, j'avais à lui parler ; je lui fis dire d'entrer en allant à la messe à Fourvière, mais que ce n'était pas pour le voir, j'avais quelque chose à lui dire. Cependant, il est venu me voir à l'époque du jour de l'An et durant les vacances, ce qu'il n'avait pas encore fait. J'admire sa vertu, et je rentre souvent en moi-même. Je t'avoue que cela me fait faire de tristes retours en voyant combien je suis loin de lui ...

Notre *Providence* augmente tous les jours, notre ouvrage va bien. Mais on travaille d'une manière pénible, les soies ne sont pas aussi bonnes. Presque tous les gros [fils] de Naples sont changeants, ce qui rend la fabrication bien plus difficile ; cependant, malgré toutes ces petites misères, je remercie Dieu de toute mon âme d'avoir de l'ouvrage.

Nous en sommes toujours à peu près au même point pour nos réparations ; cependant, nous avons plus d'espérance que de crainte.

Je finis, ma chère amie, en nous recommandant à tes bonnes prières ainsi qu'à celles de ton cher mari ; nous ne vous oublions pas dans les nôtres.

d)

Extrait d'une lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud, Lyon, le 7 avril 1835.

Cette lettre révèle surtout l'intérêt que la Servante de Dieu porte aux anciennes élèves de la *Providence*. Elle nous dit qu'elle avait conseillé à la jeune fille, dont il est question, de s'adresser au curé Donay : il s'agit de l'abbé Ferdinand Donnet (Doc. IV, 2, p. 155, note 65).

Le 7 avril 1835

Ma chère Emma,

Cette lettre te sera remise par la petite Pelletier qui sort de notre *Providence*. Son père, qui est de Belleville, m'a écrit qu'il lui avait trouvé une place à Villefranche. Je ne sais pas positivement chez qui, mais d'après ce qu'il me dit, je présume que c'est chez M. Perin, fils, négociant. J'ai retardé quelques jours pour

pouvoir m'informer de la maison où le père Pelletier plaçait cette petite ; mais il m'a écrit une seconde fois, de sorte qu'il n'y a plus moyen de retarder. Je la ferai conduire à la voiture de Melinoux que le père m'a indiquée ; je la ferai recommander au conducteur qui est un brave homme, mais je désirerais bien savoir où cette petite va être placée : si c'est dans une maison pieuse et si elle sera un peu surveillée. Elle n'a que 19 ans, elle est sans expérience. Je lui ai bien recommandé de s'adresser à M. Donay ; si tu voulais avoir la bonté de la lui recommander, car la pauvre petite ne pourra recevoir de conseils que de lui, et à cet âge, on a si peu de raison, surtout cette petite qui est très enfant et qui n'a point encore de caractère.

Tu m'obligerais, ma chère amie, si tu pouvais me dire un mot sur la maison où elle sera placée. Si de temps en temps, tu te trouvais à portée de pouvoir lui donner quelques bons conseils, tu ferais une oeuvre de charité qui serait bien agréable au bon Dieu et qui me ferait un sensible plaisir. J'ai un si grand désir que ces enfants se conduisent bien en sortant de notre maison ; mais hélas ! mes désirs ne sont pas toujours exaucés.

Madame Perroud, née Mayet, dans sa maison,
Villefranche, département du Rhône.

e)

*Extrait d'une lettre de la Servante de Dieu à sa nièce Emma Mayet-Perroud,
Lyon, le 4 janvier 1836.*

La Servante de Dieu traite largement d'affaires et se révèle habile et prévoyante dans l'administration. Elle fait allusion à une élève de la *Providence*.

Le 4 janvier 1836

Ma bien chère amie,

Tu as dû recevoir ma lettre qui s'est croisée en route avec la tienne. Je te félicite de tout mon coeur du mieux de ton mari. Je suis bien sensible à la bonté que tu as eue de m'écrire, avec ton mari malade et tous tes embarras. Et encore, tu penses à une laitière ; tu n'oublies rien de ce qui peut faire plaisir à tes parents. Je reconnais bien là ma chère Emma. Je te disais que nous prierions de tout notre coeur pour ton cher mari, nous continuerons nos prières jusqu'à son entier

rétablissement. Dis-lui, je te prie, avec quelle satisfaction j'ai appris qu'il était mieux ; espérons que ce mieux ira toujours en augmentant, et que bientôt il sera tout à fait rétabli. Tu me demandes des nouvelles de la petite Duchaux ; il y a bien de l'intermittence dans sa conduite, mais cette enfant a un bon cœur. Lorsque je lui ai dit que ton mari souffrait beaucoup, tout de suite elle m'a dit : « *Ma Mère, je vais faire une neuvaine pour lui.* » Elle a bien des défauts, mais ces défauts diminueront avec le temps et, la piété prenant le dessus, j'espère que ce sera un bon sujet.

Madame Perroud, née Mayet
À Villefranche, département du Rhône.

Doc. XVIII

DE LA CONDUITE de l'abbé F. X. Pousset envers la Servante de Dieu en 1836.
— *Des documents examinés ci-après.*

Vers la fin de 1835, la Servante de Dieu s'était trouvée sans chapelain. Le Père Rey, qui l'avait courageusement soutenue dans ses œuvres depuis 1828, était parti à l'improviste (Doc. XXVII, *Histoire*, p. 601).

La Fondatrice sollicita de Mgr de Pins la nomination d'un nouveau chapelain qui soit en même temps capable de l'aider à mettre les dernières retouches à la rédaction des Règles, auxquelles elle avait consacré un travail attentif depuis de nombreuses années et qu'elle désirait présenter à l'approbation de Rome (Doc. XXVII, *Histoire*, p. 621). La nomination tomba sur François-Xavier Pousset, prêtre du diocèse de Bourges ; entre-temps, l'abbé Nicolas des Garets avait rempli l'office de chapelain (cf. Doc. XXVII, p. 620, note 5). Pour que nous puissions objectivement interpréter cette page de la vie de la Servante de Dieu, il nous faut connaître de plus près la personnalité du nouveau chapelain.

M. Pousset appartenait à une famille modeste de cultivateurs de Bourges. Il était le sixième enfant de Charles et de Marguerite Thibaud qui s'étaient mariés le 3 octobre 1781. Né le 30 novembre 1794, il reçoit les prénoms de François-André, comme le prouve son acte de naissance (cf. Bourges, Archives départementales, 5-3 E, 1171). Plus tard, sa signature est plus fréquemment François-Xavier, parfois André-Augustin et même François-Xavier-André-Augustin-Marie ; ces variantes ont parfois causé des difficultés pour son identification.